

LES DÉCHETS

C'EST SIMPLE ET BASIQUE



GUIDE PRATIQUE DES DÉCHETS

ÉDITO

L'enfouissement des ordures ménagères coûte 8 fois plus cher que le tri !

Chacun d'entre nous doit veiller à trier au mieux ses déchets : meilleure est la qualité du tri, moins élevé est le coût du traitement.

Si chacun y met du sien nos déchets peuvent aussi avoir une seconde vie et Roannais Agglomération peut maîtriser le montant de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) payée par chaque foyer fiscal.

Grâce à une gestion plus juste, aux nombreuses actions engagées, – et malgré un coût de traitement des déchets toujours plus important imposé par l'Etat – notre Agglo n'a pas augmenté cette taxe depuis 2014 sur notre territoire. Nous pouvons nous en réjouir !

La loi impose une réduction de 50 % des déchets à l'enfouissement d'ici 2025. Chacun doit se sentir concerné et contribuer, par une participation active, à l'amélioration de nos performances. Il en va de la préservation de notre pouvoir d'achat.



Yves NICOLIN
Président de Roannais Agglomération
Maire de Roanne



Jean - Yves BOIRE
Délégué aux déchets ménagers
Maire de Perreux

DÉCHETS

DE ROANNAIS AGGLOMÉRATION

COMMENT GÉRER AU MIEUX VOS DÉCHETS ?

ÉVITER LA PRODUCTION DE DÉCHETS

Lutter contre le gaspillage alimentaire, choisir des produits moins emballés et recyclables, utiliser des écorecharges.

RECYCLER

En points tri ou en déchèteries pour que nos déchets deviennent de nouveaux objets.

RÉEMPLOYER EN PRIORITÉ

Donner, vendre, réparer, relooker, louer, composter, pailler.

JETER EN DERNIER RECOURS

Geste à éviter car plus polluant et plus cher.



LE SAVIEZ-VOUS ?

575 kg de déchets sont produits chaque année par habitant. Pourtant plus de la moitié de ces déchets est valorisable.

Le coût aidé HT/habitant pour les ordures ménagères qui vont à l'enfouissement est de : **58.60€/habitant** et le coût aidé HT/habitant pour la collecte sélective, soit le tri (Verre, Papiers et Emballages) est de : **6.99 €/habitant**

POURQUOI ?

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Gaspiller moins de ressources naturelles, limiter la pollution des eaux et des sols, limiter les émissions de gaz à effet de serre

ENJEUX ÉCONOMIQUES

Maîtriser les coûts pour l'usager, ne pas payer le traitement d'un déchet qui pourrait être évité ou recyclé

ORDURES MÉNAGÈRES

UNIQUEMENT LES DÉCHETS NON RECYCLABLES ET NON TOXIQUES



VOTRE JOUR DE COLLECTE :

- Lundi
- Mardi
- Mercredi
- Jeudi
- Vendredi
- Samedi
- Dimanche
- Lundi-Jeudi
- Mardi-Vendredi
- Point d'apport déchets ménagers

INFOS COLLECTE

- 1- Présenter la poubelle fermée et la poignée face à la rue
- 2- Sortir sa poubelle la veille du jour de collecte
- 3- Durant les jours fériés, la collecte est reportée d'un jour



DÉPÔTS SAUVAGES

Déposer vos déchets par terre est un dépôt d'ordures sur la voie publique et est interdit par la loi, passible d'une amende (y compris aux abords des points tri ou aux pieds de votre poubelle).



Le plus coûteux : 8 fois plus cher que le tri
60 % pourraient être **compostés** ou **recyclés** au lieu d'être enfouis.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Roannais Agglomération vend des composteurs à prix réduit.

TRI SÉLECTIF



PAPIERS, VERRE ET EMBALLAGES

270 POINTS TRI

pour déposer vos déchets recyclables

Pour connaître l'emplacement des points d'apports volontaires, une carte est en ligne sur notre site web, ou sur l'application mobile :



aggloroanne.fr > rubrique déchet



Le Guide du tri



EN 2017, LES DÉPÔTS SAUVAGES AUX ABORDS DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES REPRÉSENTAIENT **214 TONNES**, POUR UN COÛT DE **300 000€**.

LES TEXTILES (TLC)

78 points de collecte

Vous pouvez y déposer : les textiles d'habillement, le linge de maison et chaussures quel que soit leur état. Ils doivent être propres et secs, dans un sac et les chaussures liées par paire. Ne pas déposer d'articles humides.

Pour connaître l'emplacement des points d'apports volontaires rendez-vous sur www.lafibredutri.fr



LE SAVIEZ-VOUS ?

Selon leur état, les TLC seront réutilisés, recyclés ou valorisés pour créer des bénéfices sociaux, économiques et environnementaux.

MÉMO TRI

Les **EMBALLAGES** ➤ **COLONNE JAUNE**

Bouteilles en plastique, briques alimentaires, boîtes métalliques, cartonnettes

PLASTIQUE

Bouteilles, bidons et flacons en plastique **seulement**

CARTON

Emballages cartonnés et briques alimentaires



MÉTAL

Emballages en acier et aluminium

N'y déposez pas



Le **VERRE** ➤ **COLONNE VERTE**

Bouteilles, pots, bocaux et flacons de parfum en verre sans bouchon ni couvercle



N'y déposez pas



Les **PAPIERS** ➤ **COLONNE BLEUE**

Journaux, magazines, prospectus, feuilles volantes, enveloppes, catalogues, annuaires, cahiers



N'y déposez pas



Enlever le film plastique
Couches
Mouchoirs en papier

ASTUCES

- Plier mes emballages pour moins d'allers-retours
- Faire d'une pierre deux coups (points tri à proximité des centres commerciaux et/ou des écoles)

- Limiter vos emballages en privilégiant les produits en vrac ou grand format, moins emballés ou rechargeables (bouteilles, piles, écorecharges)



Retrouvez le mémo tri sur agglorooanne.fr ➤ rubrique tri des déchets

LES DÉCHÈTERIES



4 DÉCHÈTERIES SUR LE TERRITOIRE

Pour les déchets et objets ne pouvant pas être réutilisés, réemployés ou réparés

LOCALISATION	La Villette rue Simone Weil RIORGES	Varenes rue de Varenes ROANNE	Mardeloup POUILLY LES NONAINS	La gare LA PACAUDIÈRE
JOURS D'OUVERTURES	Du lundi au samedi			Lundi, mercredi, vendredi, samedi
HORAIRE D'OUVERTURES	9h-12h et 14h-18h <i>sans interruption le samedi</i>	9h-12h et 14h-18h <i>sans interruption le samedi</i>	9h-12h et 14h-18h	Lundi, mercredi, vendredi : 14h-18h Le samedi : 9h-12h et 14h-18h

INFO PLUS



Les déchèteries sont réservées aux particuliers. Les conditions d'accès sont disponibles sur aggloroanne.fr



ASTUCES



En magasin lors de l'achat d'un appareil électronique le vendeur a l'obligation de reprendre votre ancien appareil.



LE RÉEMPLOI

LES ENCOMBRANTS SE RAMASSENT À L'APPEL !

C3R vient directement à votre domicile pour récupérer vos encombrants.

Service gratuit sur simple appel téléphonique.



N° Vert 0 800 00 08 56

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez également déposer directement vos encombrants à la plateforme C3R (à côté de la déchèterie de la Villette à Riorges).

DONNER, VENDRE, RÉEMPLOYER, RÉPARER, RELOOKER

De nombreuses structures du réemploi et du recyclage existent pour reprendre vos vieux objets

Mobilier, textile, électronique, électroménager et divers objets

POUR TOUTES QUESTIONS ET RÉCLAMATIONS,
vous pouvez appeler le numéro vert
du service déchets ménagers

0 800 17 34 50
(appel gratuit depuis un poste fixe)
Ou consulter le site www.agglo-roanne.fr
rubrique déchets

+ d'infos sur
agglo-roanne.fr

